



CONSEIL DE QUARTIER no 7 SECTEUR LEMOINE – BAIE-CARRIÈRE

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n° 7, secteur Lemoine – Baie Carrière tenue le 19 mai 2022 à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or.

PRÉSENCES

Mme Lisyane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier
M. Roger Morissette, conseiller de quartier
M. Camil St-Hilaire, conseiller de quartier
M. Albert Couture, conseiller de quartier
Mme Frédérique Cornellier, conseillère de quartier
M. Régis Côté, conseiller de quartier
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications
M. Luc Lavoie, service sports plein air de la Ville de Val-d'Or

ABSENTS

M. Achille Duranceau, conseiller de quartier

ASSISTANCE : Aucun

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Lisyane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 03. Mme Morin présente par la suite un invité, Luc Lavoie, qui présentera un projet de la Ville de Val-d'Or.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Albert Couture de l'adopter tout en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-05-01

3. Lecture et suivis du compte rendu de l'assemblée du 3 février 2022

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Elle propose au fur et à mesure de la lecture les suivis des différents points de la dernière rencontre :

- a) Petite pente de ski :** Mme Morin indique que le projet a été très bien reçu par la Ville de Val-d'Or, en particulier l'idée d'instaurer un comité consultatif citoyen pour prendre part aux décisions concernant cette pente de ski.
- b) Rue Jeu libre, Louise-Lemay :** La rue a été proposée au Comité consultatif en circulation et la Ville de Val-d'Or est en attente d'un retour de sa part pour aller de l'avant avec la demande.
- c) Signalisation passage Louise-Lemay :** L'Affiche a été commandée et devrait être installée par les travaux publics de la Ville de Val-d'Or lors du mois de juin. L'affiche a pour objectif d'empêcher les véhicules de tout genre d'y circuler.

- d) **Intersection Louise-Lemay/Ladouceur** : Mme Morin confirme ce qu'elle a indiqué lors de la dernière assemblée, il faudra être patient et attendre certaines modifications du quartier avant de modifier la signalisation.
- e) **Piétons chemin Baie-Carrière** : M. Roger Morissette doit contacter Ian Bélanger, du département sports et plein air à la Ville de Val-d'Or pour discuter de l'installation d'un banc sur le Chemin Baie-Carrière et de l'emplacement opportun. Un retour sera fait lors de la prochaine rencontre.

Il est proposé par M. Roger Morissette d'adopter le compte rendu de la dernière assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-05-02

4. Luc Lavoie – Aménagement de Discgolf

M. Luc Lavoie, du département sports et plein air de la Ville de Val-d'Or, est présent à l'assemblée de quartier pour venir présenter un nouveau projet et avoir l'opinion des citoyens à ce sujet. Le projet en question est l'aménagement d'un parcours de Discgolf au Belvédère de Val-d'Or. Il explique rapidement l'activité et les installations nécessaires au conseil, qui est très favorable au projet. Le circuit sera répandu partout dans le parc, sans pour autant être dérangeant pour ses visiteurs, c'est ce que perçoivent les conseillers du quartier en observant le plan des installations. Ce projet fait suite à une demande citoyenne étant donné que ce sera la premier espace à Val-d'Or ou quelqu'un pourra pratiquer l'activité. La présentation de M. Lavoie se termine après qu'il ait répondu à quelques questions et celui-ci quitte par la suite l'assemblée.

5. Points d'information et de discussion

- a) **Jeu libre dans ma rue** : Les rues Larocque et une section de la rue Louise-Lemay ont été acceptées par le Comité consultatif en circulation (CCC) comme potentielles rues Jeu libre. Cela fait donc en sorte que les demandeurs pourront récupérer les trousseaux auprès de Frédéric Bisson à la Ville de Val-d'Or et commencer la distribution de dépliants, ainsi que la récolte de signatures. Mme Morin explique que lorsqu'ils auront récupéré les signatures de plus de la moitié des habitants de la rue, celle-ci deviendra officiellement *Jeu libre*. M. Camil St-Hilaire propose de faire de la sensibilisation auprès des citoyens qui ne comprennent pas nécessairement ce qu'est une rue *Jeu libre* pour le moment. Il faudrait l'expliquer pour que tous soient prudents lorsqu'ils circulent dans ces rues.
- b) **Budget de quartier** : Mme Lisyane Morin demande au conseil des propositions d'idées par rapport à comment le conseil de quartier pourrait utiliser son budget pour l'année 2022. M. St-Hilaire prend la parole pour proposer de terminer l'aménagement du passage piétonnier de la rue Louise-Lemay. Il ajoute qu'il pourrait aussi être intéressant d'intégrer plus de citoyens dans l'utilisation de ce budget de quartier. Mme Morin indique que même si ça a été difficile dans les dernières années dû à la pandémie, l'objectif est vraiment que ce montant serve à des initiatives citoyennes. Elle explique également que le montant peut être divisé en fonction du nombre de projets proposés.
- c) **Passage piétonnier Louise-Lemay** : Le nouvel architecte-paysagiste engagé par la Ville de Val-d'Or a comme objectif d'embellir tous les passages piétonniers de Val-d'Or donc Mme Lisyane Morin préfère qu'on n'utilise pas le budget de quartier pour faire des travaux dans le passage de la rue Louise-Lemay avant qu'il n'entre en poste.
- d) **Fête des voisins du 4 juin** : Mme Frédérique Cornellier indique qu'elle organisera une fête des voisins sur la Rue Lévesque, elle qui s'est rendu à l'Hôtel de ville pour récupérer des ballons pour préparer la fête. Ce sera sous forme de souper BBQ avec les habitants du quartier.

6. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

- a) **Policrière-marraine du quartier** : Mme Morin indique qu'elle va contacter la policière-marraine du quartier dans le but de discuter de quelques sujets qu'elle a reçu des citoyens du quartier. Elle va lui demander de prendre des mesures en lien avec l'ouverture de la pêche et de surveiller plus fréquemment le Chemin de la Baie-Carrière dans les prochaines semaines. Elle va également faire une demande auprès des policiers pour qu'ils circulent près des Rues Jeu libre afin d'aider au ralentissement de la circulation et de sensibiliser les gens au projet en cas de besoin. Mme Frédérique Cornellier demande également de discuter avec la Sureté du Québec le matériel qui est transporté par les itinérants puisqu'elle a vu un individu transporter des seringues avec lui et les laisser à la portée de tous. Elle aimerait savoir ce qui peut être fait à ce sujet.
- b) **Sonnette sur vélo à la piste cyclable** : M. Albert Couture indique qu'il a reçu une demande d'une utilisatrice de la piste cyclable pour que les gens aient une sonnette sur leur vélo et qu'ils la fassent sonner lorsqu'ils dépassent d'autres utilisateurs afin de ne pas les faire sursauter. M. St-Hilaire ajoute qu'une sensibilisation est nécessaire envers les jeunes cyclistes, qui ne sont pas toujours prudents lorsqu'ils empruntent la piste cyclable qui mène à l'aéroport. Finalement, Mme Morin ajoute que des actions sont d'ailleurs actuellement entreprises par la Sureté du Québec pour sensibiliser les jeunes à vélo. Concernant la demande initiale reçue par M. Couture, Mme Morin va s'informer pour voir les possibilités.
- c) **Prolongement Boulevard Forest** : M. Régis Côté se questionne sur pourquoi le passage n'est actuellement toujours pas accessible. Il indique que tout le passage est asphalté, donc il ne comprend pas ce qui empêche les citoyens de l'utiliser. Mme Lisyane Morin lui répond que tout ce que la Ville de Val-d'Or attend pour le moment est l'arrivée du programmeur des lumières puisque nous n'avons pas de spécialiste à la Ville, il faut donc le faire venir de l'extérieur.
- d) **Paintball Forêt récréative** : M. Camil St-Hilaire indique que des citoyens se rendent à la Forêt récréative pour y faire du paintball et il se demandait si ceux-ci avaient contacté les responsables de la forêt pour demander une autorisation ou non. Mme Morin répond que Nathalie, la régisseuse de la Forêt récréative devait contacter ces personnes pour discuter avec eux mais elle n'en sait actuellement pas plus. M. St-Hilaire veut faire avancer les choses dans cette problématique et Mme Morin lui demande le nom de la personne qui a initié la pratique du paintball à la forêt. Elle va s'assurer que les démarches continuent.
- e) **Civisme** : M. St-Hilaire fait une demande pour que le département des communications de la Ville de Val-d'Or fasse plus de messages de civisme sur ses plateformes web. Il indique principalement la présence de feux d'artifices trop souvent et trop tardivement à Val-d'Or et la présence de déchets et d'excréments de chien partout dans son secteur. Mme Morin est d'accord et aborde son expérience à Embellir Val-d'Or où elle a ramassé des sacs d'excréments par dizaine, seulement au Parc Oasis.
- f) **Itinérance à Val-d'Or** : M. St-Hilaire indique avoir plusieurs idées concernant l'itinérance à Val-d'Or. Lisyane Morin lui demande de lui faire parvenir ses idées par courriel et celle-ci va ensuite s'assurer de les transmettre au département concerné à la Ville de Val-d'Or.

7. Date de la prochaine assemblée

Le conseil s'est entendu pour ne pas déterminer de date exacte pour la prochaine rencontre tout de suite, mais elle aura lieu à l'automne 2022. Un sondage sera fait auprès des membres et la date sera annoncée sur nos différentes plateformes.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Régis Côté de lever la rencontre à 21 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2022-05-03

FRÉDÉRIC BISSON
SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER